



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Dijon, le 15 mars 2020

La rectrice

à

Mesdames et messieurs les  
enseignants,

### La rectrice

Affaire suivie par :  
Jean-Christophe Duflanc

Mail : [dircab@ac-dijon.fr](mailto:dircab@ac-dijon.fr)

Téléphone  
03 80 44 84 08

2G rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon Cedex

Depuis l'annonce de la fermeture des écoles, collèges et lycées par le Président de la République, l'épidémie a progressé à un rythme qui a conduit le Premier ministre à annoncer des mesures fortes. « *Nous devons **impérativement limiter les déplacements, les réunions, les contacts**. Cela doit évidemment s'appliquer dans les entreprises et les administrations qui doivent dès lundi engager une action massive **d'organisation du télétravail** pour permettre à tous de rester à domicile* ».

Il en va de la protection de la santé des personnes sur l'ensemble du territoire. C'est une priorité absolue.

Le service public de l'éducation nationale est de ce fait confronté à une situation inédite, pour ne pas dire historique, qui va solliciter votre réactivité, votre capacité d'adaptation, votre professionnalisme et votre sens de la solidarité.

J'ai toute confiance en vous pour cela, et je sais que, grâce à l'appui des inspecteurs et de la Délégation académique au numérique éducatif, beaucoup d'entre vous ont déjà anticipé la mise en place d'un continuum pédagogique dans l'intérêt des élèves. Je sais aussi pouvoir compter sur votre engagement pour que chaque élève tire le meilleur parti de cette situation de crise exceptionnelle, tout en ayant une attention particulière à ceux d'entre eux qui sont habituellement les moins accompagnés dans leurs apprentissages.

Dans les écoles et collèges, la journée de demain sera très importante pour organiser l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, c'est là encore une priorité afin que les services de santé ne soient pas appauvris et par suite dégradés. Les seuls personnels présents dans les établissements seront donc ceux nécessaires à l'ouverture des locaux et à l'accueil des enfants des personnels soignants sans autre moyen de garde.

Des modalités de travail à distance seront proposées par les équipes de direction, dès ce lundi, pour conduire la nécessaire coordination pédagogique. Pour toute la période à venir, le télétravail sera privilégié, et les réunions telles que les conseils de classe, les CA ou les conseils d'école, seront réalisées par audio ou visioconférence.



Vous avez mon entier soutien et ma totale confiance dans votre implication pour la mise en place des dispositifs qui nous permettront de traverser collectivement la crise épidémique en cours avec hauteur et efficacité, comme nous savons le faire.

Dans le contexte d'incertitude sanitaire et de mobilisation citoyenne qui est le nôtre, prenez soin de votre santé et de celle des vôtres.

Avec mes salutations sincères,

Nathalie Albert-Moretti